

Élections CoNRS 2025 : voter pour faire entendre notre voix

Le Comité national de la recherche scientifique contribue à l'élaboration de la politique scientifique du CNRS. Le renouvellement de ses sections, qui couvrent l'ensemble des disciplines scientifiques, s'effectue tous les quatre ans. Le vote aura lieu cette année du 19 au 26 juin.

Par le secteur **RECHERCHE**

Le Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) est composé de 43 sections spécialisées dans chacune des disciplines, mais aussi du conseil scientifique (CS), des conseils scientifiques d'institut (CSI) et des commissions interdisciplinaires (CID). Il contribue à l'élaboration de la politique scientifique de l'établissement. Ses quelque 1 200 membres, qui participent à la couverture de l'ensemble des disciplines scientifiques et de la majorité des domaines de recherche, ne proviennent pas seulement du CNRS (64 %), mais aussi des universités (PU et MCF pour 30 %) et d'autres organismes (6 %).

À l'image des sections CNU pour les universitaires qui peuvent comporter des chercheur·ses des organismes, nous pouvons siéger dans ces sections¹. En 2021, la FSU (SNCS et SNESUP) restait la première force syndicale, avec 43 % des élu·es dans les quatre collèges électoraux couverts par ses champs de syndicalisation : A1 (directeur·rices de recherche), A2 (professeur·es et autres directeur·rices de recherche), B1 (chargé·es de recherche), B2 (maître·s·ses de conférences et autres chargé·es de recherche).

LES CANDIDATURES SNESUP-FSU ET SNCS-FSU

Pour ces élections 2025, le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU présentent des candidatures d'enseignant·es-chercheur·ses (A2 ou B2) dans 37

des 43 sections du CoNRS. Il est important que la participation soit la plus élevée possible pour assurer la place de nos représentant·es dans ces sections.

QUAND ET COMMENT VOTER ?

Sont électeurs et électrices les enseignant·es-chercheur·ses inscrites sur la liste électorale². L'élection est un scrutin plurinominal à un tour qui se déroule par voie électronique du 19 au 26 juin 2025. Chaque électeur ou électrice choisit au maximum trois noms (A2) ou deux noms (B2) parmi les candidatures de son collègue. Les électeurs et électrices doivent recevoir leurs informations de connexion pour ce scrutin. En cas de question ou de difficulté, vous pouvez écrire à recherche@snesup.fr. ■

En 2021, la FSU (SNCS et SNESUP) restait la première force syndicale, avec 43 % des élu·es dans les quatre collèges électoraux couverts par ses champs de syndicalisation.

1. Les principales missions des instances du CoNRS sont définies dans le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982.

2. Pour vérifier son inscription sur les listes électorales : www.dgdr.cnrs.fr/elections/listes/default.htm.



Le siège du CNRS, à Paris (16^e).

QUE DÉFENDENT LES CANDIDATES ET CANDIDATS SNESUP-FSU ET SNCS-FSU À CETTE ÉLECTION ?

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des CNRS Key Labs, et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU défendent un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pair·es élu·es et élus par la communauté des scientifiques.

Les élu·es et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et des chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élu·es et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.